

Bourgogne. Deux jours sur l'inclusion numérique

Anne Cauuet

« Les acteurs du numérique sont très isolés sur le territoire, explique Jean-Christophe Henrard, responsable du pôle « Territoires et formation » et chargé de mission MedNum BFC. L'objectif de ces rencontres est de leur offrir un temps de cohésion et d'échanges. »

L'illectronisme, un phénomène qui touche autant les jeunes que les seniors

Au programme de cette deuxième édition de Numérique en commun [s], des ateliers, conférences et tables rondes sur les thèmes de la médiation numérique, de la cybersécurité, des publics de l'inclusion numérique et du numérique responsable. Contrairement aux idées reçues, les seniors ne sont pas plus concernés par l'éloignement numérique que d'autres. « L'illectronisme, c'est l'illettrisme du XX^e siècle, indique Jean-Christophe Henrard. 33 % des 30-40 ans manquent d'une connaissance de base sur le numérique, et pourtant ils sont nés avec Internet. Nous rencontrons aussi des jeunes de 18-20 ans qui savent publier des photos sur TikTok, mais qui sont incapables de faire un CV ou d'effectuer des démarches administratives. » Pour aider ces personnes, des actions concrètes ont été mises en place par MedNum BFC. « On ne peut réussir la transition numérique que si on continue l'accompagnement humain », note Patrick Molinoz, vice-président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté en charge des transitions numériques et président de l'ARNia (agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle). Un accompagnement qui est au cœur de la mission des [médiateurs numériques]. Depuis 2021, ils sont présents dans les bureaux de poste de 17 communes de Côte-d'Or pour former les usagers qui le souhaitent. 126 personnes ont d'ores et déjà participé à l'opération et 89,6 % d'entre elles l'ont jugée satisfaisante. MedNum BFC distribue également des pass numériques aux 16-25 ans en recherche d'emploi.

*MedNum BFC, la mission régionale pour la médiation numérique, fait partie des 11 projets labellisés « Hubs territoriaux pour le numérique inclusif » par le secrétariat d'État au numérique et la Banque des Territoires.